

Petit à petons

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les règles de vie

À mon arrivée, j'enlève mon manteau ainsi que mes chaussures, ou je mets des sur-chaussures.

Pour la tranquillité de tous, j'éteins mon téléphone.

Je me présente à l'une des deux accueillantes, dont les prénoms sont affichés à l'entrée ou dans la salle, ou je m'inscris sur le registre des présences.

Pendant tout le temps où je suis présent avec mon enfant, celui-ci est placé sous ma responsabilité. Je ne laisse donc pas mon enfant à d'autres adultes et notamment aux accueillantes, même le temps d'une cigarette !

Si mon enfant se met en danger ou ne respecte pas une règle de vie, j'interviens.

J'utilise l'espace dédié pour changer mon enfant et j'apporte le nécessaire pour le changer.

Si mon enfant souhaite manger ou boire, j'apporte la collation de mon enfant et l'accompagne dans le « coin goûter ».

Dans un esprit de convivialité et de respect des autres utilisateurs, je range les jeux que j'utilise.

Je peux utiliser les espaces extérieurs quand les accueillantes ont indiqué que cela est possible.